

Commune de La Boissière-Ecole

La Bassoria
Mai 2007 - n° 21Directeur de la publication :
René DubocqComité de rédaction :
Commission communication :
Catherine Treilhou (responsable), Didier
Bourg, Anne Coër, Georges Jousselin,
Nathalie Surin.

Illustrations : La Bassoria

Mairie de La Boissière-Ecole
tél : 01 34 85 01 25
fax : 01 34 85 07 24
web : mairie.boissiere-ecole@wanadoo.fr

A noter

• Le 11 mars 2007, la famille JABRAK, domiciliée au 1 rue du commandant HERIOT a vu l'arrivée de Ilyas, Houcine, Amine né à Rambouillet.

• Le 18 janvier 2007, La commune de la Boissière école a appris le décès à Dunkerque Rosendaël, de son maire (et directeur de l'école Hériot), François HEILIGER.

• Le 30 janvier 2007, décès de Lancina KEITA, domicilié au 9 impasse du Vallon.

• Le 4 février 2007, décès de David NOYER, domicilié 26 Grande Rue.

OUVERTURE MAIRIE

Permanences secrétariat
Mardi, Jeudi et Vendredi
8h30 à 9h30- 16h30 à 17h30
Mercredi et Samedi
10h00 à 11h00

OUVERTURE EPICERIE

Du Lundi au Vendredi
7h30 à 19h00
Samedi 8h00 à 13h00 et
15h30 à 19h00
Dimanche 8h00 à 13h00

OUVERTURE POSTE

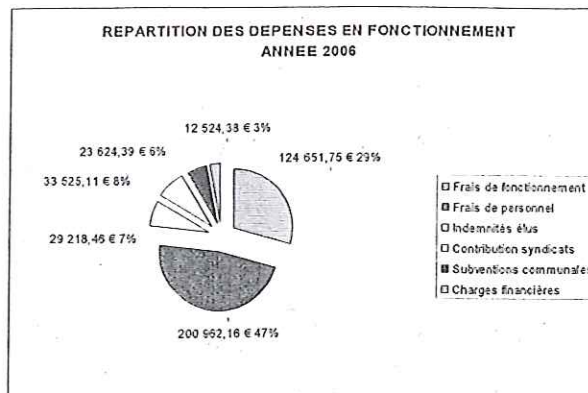
Du Mardi au Vendredi
15h00 à 18h45

BIBLIOTHEQUE

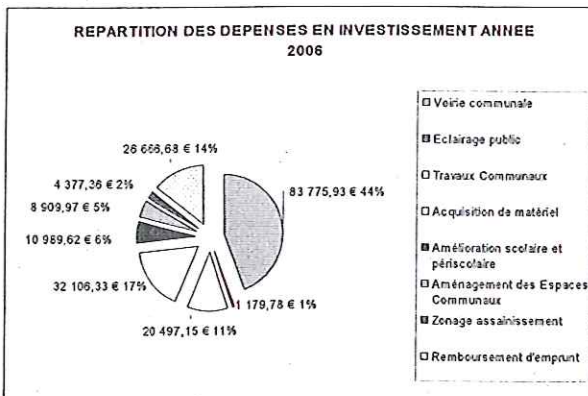
Mercredi 15h00 à 16h00
Samedi 11h30 à 12h30

Budget de la commune

La maîtrise des dépenses et la stabilité des recettes de fonctionnement permettent comme les



Les dépenses en investissement sont peu importantes cette année écoulée. Cependant, il faut



pale a été cruellement marquée par le départ de notre Maire et de ce fait a dû s'investir davantage dans la gestion des affaires « courantes ». La nouvelle équipe a souhaité poursuivre les travaux prévus. Nous continuerons notre travail sur les routes et mettrons notamment l'accent sur l'éclairage public.

Assainissement

Si les finances de la commune nous permettent d'envisager l'avenir en toute quiétude, il n'en est pas de même pour celles liées à l'assainissement. Comme vous le savez, notre système de lagunage est en dysfonctionnement depuis sa mise en place. Nous avons tenté de pallier à la situation en faisant appel au constructeur, puis à des entreprises spécialisées. Certains conseillers n'ont pas ménagé leur peine s'improvisant « jardiniers en lagunage ». N'étant pas parvenus à un traitement aux normes de nos eaux usées, nous avons diligenté une expertise judiciaire qui confirme que le choix du lagunage, eu égard aux normes draconiennes sur notre commune, n'était pas le bon. La société conceptrice liée par une obligation de résultat, nous avons saisi la justice afin d'obtenir le remboursement de l'ensemble des frais engagés au titre de l'investissement et du fonctionnement. D'autre part, les études tablaient sur une augmentation du volume d'eau traitée permettant ainsi d'équilibrer les recettes et les dépenses. Or, l'eau est une denrée rare qu'il convient de préserver et d'économiser, ce que nos administrés font de plus en plus. Les différents frais liés à l'expertise n'ont pas amélioré nos finances. C'est pourquoi, le Conseil Municipal du 04.04.07 a décidé d'augmenter à hauteur de 5000€ la taxe de raccordement (4000€ en 2006) pour les nouvelles constructions et les divisions de propriétés bâties et de porter de 0,89€ HT à 0,96€ HT par m3 la part communale pour l'assainissement des eaux usées. Si cette augmentation nous permet l'équilibre pour l'année à venir, celui-ci demeure précaire. Il nous faut envisager un autre mode de traitement de nos eaux usées. Cette nouvelle opération ne sera pas sans engendrer des frais supplémentaires. Nous ne manquerons pas de faire régulièrement le point sur l'évolution de la procédure et sur nos réflexions pour arriver à une solution pérenne et respectueuse des règles de l'environnement.

L'équipe Municipale.

Commune de La Boissière-Ecole

N° 21

Mai 2007

LA BASSORIA

EDITO

Depuis le 11 mars 2007, la nouvelle équipe municipale a bien voulu me confier la fonction de maire de notre village. Je reprends le flambeau derrière le maire au grand cœur qu'était François Heiliger. Je sais que ce ne sera pas tous les jours facile, mais c'est avec fierté que je m'acquitterai de cette tâche.

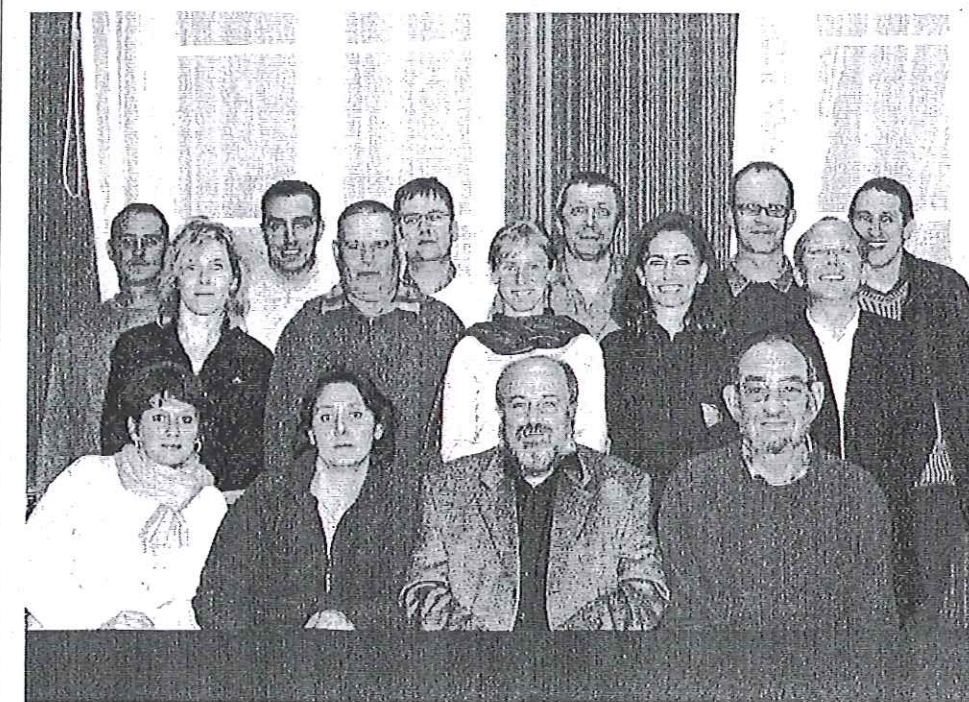
Boissierien de naissance, adjoint depuis douze ans, j'ai acquis une bonne connaissance de notre village et de son environnement. Aussi, avec l'ensemble de la nouvelle équipe, j'essaierai d'être à l'écoute de tous les habitants. C'est pourquoi nous avons décidé de poursuivre les actions entreprises et, pendant les onze mois qui restent, de mener une réflexion sur l'aménagement de nos espaces communaux.

Je compte sur vous pour nous guider et apporter de nouvelles idées au cours de cette année charnière. De mon côté, je ferai tout mon possible pour être à la hauteur de la tâche.

Au nom de l'équipe municipale, je vous remercie de votre soutien et souhaite la réussite à l'ensemble des habitants.

René Dubocq.

L'équipe municipale



Du haut à gauche au bas à droite :

Patrick MALLARD, Olivier VINCENT, Franck DEVIE, Jean-Marc TARDIVENT, Francis MERCIER, Didier BOURG, Marilyne ESCRIBANO (secrétaire de mairie), Claude MADELAINE, Nathalie SURIN, Catherine TREILHOU (4^{ème} Adjoint), Pascal LE MENN (3^{ème} Adjoint), Anne COER, Anne-Françoise GAILLOT (1^{er} adjoint), René DUBOCQ (Maire), Georges JOUSSELIN (2^{ème} Adjoint). Philippe DOUMENG n'est pas sur la photo.

Les nouveaux élus vous remercient de la confiance que vous leur avez accordée et ont pris leurs nouvelles fonctions depuis le 11 mars 2007.

François Heiliger

Notre maire, François Heiliger, nous a quittés le 18 janvier dernier. Sa famille, l'équipe municipale et l'ensemble des personnels communaux remercient toutes celles et ceux, très nombreux, qui ont tenu à manifester leur sympathie à leur égard et ont témoigné de leur peine.

François était un homme très attachant, toujours attentionné, à l'écoute de tous, qu'ils soient humbles ou non. Sa longue silhouette, son rire, ses projets et son enthousiasme nous manquent.

Il nous reste les réalisations importantes qui ont pu voir le jour, grâce à son abnégation, au profit de notre commune ou de son école.



Rappels

Les beaux jours sont arrivés, plus tôt que prévus pour notre plus grande joie mais arrivent aussi avec eux tout le lot de nuisances diverses et variées. Pour vivre en bon terme les uns avec les autres respectons certaines règles :

- **L'Arrêté préfectoral 99-364 DUEL** relatif au bruit, indique que les outils susceptibles de causer une gêne au voisinage tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, motoculteur, tronçonneuse ... ne peuvent être effectués que les :

jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

- **L'Arrêté préfectoral des Yvelines N°99-364 DUEL** et l'article R1336-7 du Code de santé publique, nous rappelle à notre responsabilité quant à nos animaux familiers les chiens, qui par leur aboiements répétés et intempestifs à toute heure de la journée peuvent causer une forte gêne dans notre entourage considérée comme une nuisance sonore.

- **L'Arrêté municipal de janvier 2000**, réglemente le brûlage du 1^{er} avril au 30 septembre. Aucun feu ne doit être allumé à moins de 25 m d'une habitation et cela de 6h00 à 11h00 du matin.

Par temps de sécheresse, nous faisons appel à votre vigilance et vous demandons de ne pas allumer de feu.

Vous trouverez ci-après la composition des commissions municipales, des syndicats inter-communaux et des structures auxquelles la commune est associée. Ces dispositifs permettent à vos élus et à des habitants de notre village de préparer les dossiers qui sont débattus en séance de conseil municipal.

Commissions	Membres
Budget - Finances - Impôts	Gaillot, Dubocq, Jousselin, Le Menn, Treilhou, Doumeng, Tardivent, Mercier
Communication	Treilhou, Dubocq, Jousselin, Bourg, Surin, Coer
Travaux - Bâtiments communaux Voirie - Chemins communaux	Dubocq, Gaillot, Jousselin, Le Menn, Madelaine, Devie, Mercier, Mallard
Urbanisme - Plan d'occupation des sols - Environnement Sécurité routière	Jousselin, Dubocq, Le Menn, Treilhou, Doumeng, Vincent, Mercier, Devie
Aménagement des espaces communaux	Dubocq, Gaillot, Jousselin, Le Menn, Treilhou, Mercier, Devie, Vincent, Surin, Mallard
Administrative d'établissement des listes électorales	Dubocq, M.Robert : délégué du Président du TGI M.Jousselin : Délégué de l'Administration
Ecole communale Caisse des Ecoles / Affaires scolaires	Dubocq, Treilhou, Liscic, Martin, Druoton, Coer, Surin, Tardivent
Centre communal d'action sociale	Dubocq, Gaillot, Dano, Nuvolone, Surin
Administration et services municipaux	Dubocq, Gaillot, Jousselin, Le Menn, Treilhou, Madelaine
Développement économique Transports collectifs	Le Menn, Dubocq, Doumeng, Madelaine, Tardivent
Culture - Sport Patrimoine - Associations	Vincent, Dubocq, Le Menn, Bouffard, Surin, Mallard
Assainissement - Appel d'offres	Dubocq, Gaillot, Jousselin, Le Menn, Treilhou, Surin, Vincent, Mallard, Devie
Correspondants défense	M.Madelaine : Titulaire Mme.Gaillot : Suppléant

CCAS (Centre Communal d'Action Social)

Nous sommes heureux de compter parmi les intervenants extérieurs, M.SACCENTI et Mme BOUFFARD qui viendront apporter une aide précieuse lors des animations auprès des personnes âgées de la commune.

Syndicats et autres structures	Titulaires	Suppléants
Syndicat intercommunal de la région de Rambouillet (SIRR)	Jousselin Devie	Coer Doumeng
Syndicat intercommunal des transports des élèves de la région de Rambouillet (SITERR)	Le Menn Tardivent	Gaillot Madelaine
Syndicat intercommunal de la collecte des ordures ménagères (SICTOM)	Dubocq Jousselin	Le Menn Mercier
Syndicat intercommunal des collèges de la région de Rambouillet (SICRR)	Coer Surin	Bourg Treilhou
Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de la forêt de Rambouillet (SIAEP)	Surin Le Menn	Gaillot Madelaine
Syndicat mixte de production d'eau potable de la région de Rambouillet (SYMIPERR)	Surin Le Menn	Gaillot Madelaine
Haut Opton (Missions agricoles - Fossés)	Madelaine	Mallard
Mission locale intercommunale de Rambouillet (MLIR)	Tardivent Vincent	Surin Bourg
Conseil d'administration de l'école régionale Hériot	Gaillot Dubocq	Mercier Jousselin
Communauté de Communes des Plaines et Forêts d'Yvelines (CCPFY)	Gaillot Jousselin	

A voir ces prochains jours ...

Théâtre à la Boissière ... Représentation les 12 et 13 mai 2007 de « **La Station Champbaudet** » une pièce d'Eugène Labiche, proposée par la troupe de l'Ecole du Pire, dans la salle de spectacle de l'Ecole Hériot : *Mr Tacarel se rend chez Aglaé Garambois qu'il courtise. Il se poste en chemin chez la voisine, Mme Champbaudet, en attendant que le mari quitte les lieux. S'ensuivra un quiproquo, mais chacun finira par trouver chaussure à son pied...*

Au Haras de Bory ... Concours de Sauts d'obstacles International du 24 au 27 Mai 2007. Grand Prix du Haras de Bory le Dimanche 27 Mai 2007.

Grand concours d'épouvantails organisé par le comité des fêtes le 30 Juin 2007.

En bref

• Patrimoine

Comme la majorité des habitants de la commune, nous sommes attachés à notre patrimoine. Le lavoir en fait évidemment partie, et il le restera. Vétuste, il présente un danger pour d'éventuels visiteurs, ce qui a motivé la condamnation de l'entrée par un arrêté municipal. La Commission Aménagement des Espaces Communaux doit mettre en chantier le devenir du presbytère, la réhabilitation du lavoir et entamer une réflexion sur la capacité de rangement du matériel scolaire et communal lié à la salle d'activité.

• Archéologie

L'association est devenue caduque suite aux regrettables départs de Mrs Jacques MARCHAN-DISE, Arnaud D'ANDURAIN et François HEILIGER. Quand elle sera officiellement dissoute, la municipalité se propose de rapatrier la collection de céramiques anciennes reconstituées et d'autres pièces découvertes pendant les fouilles des années 80. Elles seraient installées dans des vitrines dans la salle polyvalente près de la Mairie. Le financement sera assuré par le reliquat de trésorerie de l'association.

• Aire de jeux

Cette aire de jeux destinée aux enfants de la commune âgés de 3 à 12 ans, est en cours de réalisation. Son utilisation sera sous la responsabilité des parents ou des accompagnateurs des enfants. Dès que le gazon sera levé ... on ouvre !